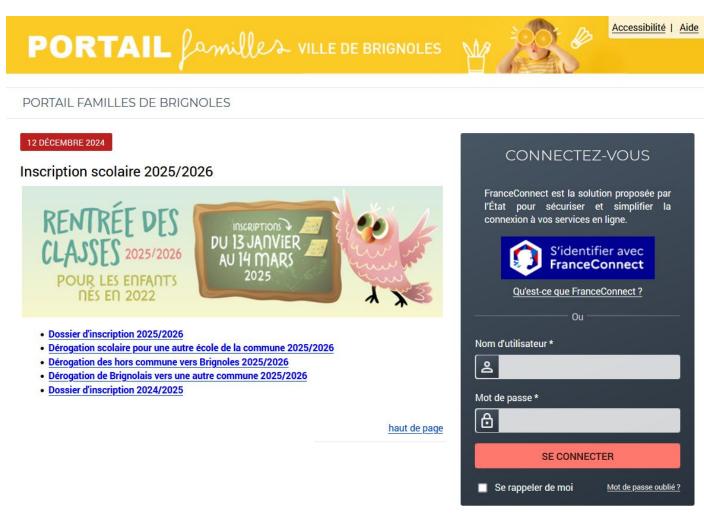
TUTORIEL INSCRIPTION SCOLAIRE SUR LE PORTAIL FAMILLES

Etape 1 :

Se rendre sur la page d'accueil du Portail Familles de la Ville de Brignoles : https://familles.brignoles.fr



Etape 2 : Se connecter sur le Portail Familles :



2) Nouvelle famille, possibilité de créer un compte avec :



Etape 3:



Etape 4 : Sélectionnez l'enfant concerné (si vous avez plusieurs enfants il faut recommencer la même procédure à chaque fois)

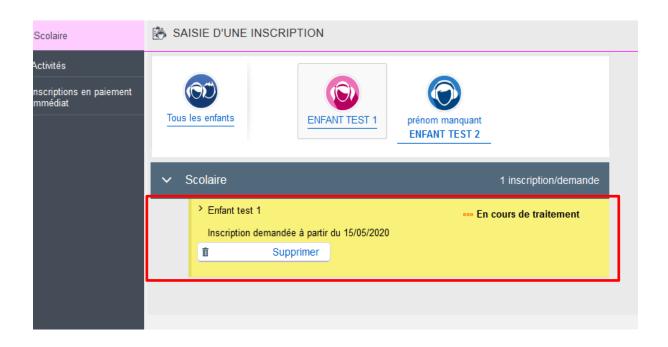


<u>Pièces justificatives</u>:

- ➤ Document légal de garde ou Autorité parentale (pour les parents séparé ou dispositions particulières)
- > Justificatif de domicile :
 - de moins de 3 mois (eau, électricité, quittance de loyer)
 - en cas d'hébergement chez un tiers :
 - attestation d'hébergement sur l'honneur
 - photocopie du justificatif de domicile et pièce d'identité de l'hébergeur
 - attestation CAF avec l'adresse mis à jour en cas d'hébergement.
- Livret de famille (veillez à bien mette les pages parents et enfants)
- Pages de vaccinations du carnet de santé de votre enfant
- Certificat de radiation (hormis pour les PS)
- Cliquez sur enregistrer

Etape 5 : Votre demande est alors enregistrée et en cours de traitement par nos services.

- Nous vérifions vos documents



Etape 6 : Un mail vous sera envoyé avec la notification de l'école de votre enfant.

Etape 7 : Prendre rendez-vous avec le directeur d'école de votre enfant, pour finaliser l'inscription.